



Vogelschutz.

Protection des oiseaux.



Canards et pisciculture.

Par le Dr. L. Pittet, Fribourg.

Sur l'invitation du Département des Finances de l'Argovie, le professeur Dr. STEINMANN, membre du Comité central de la Société de pêche a entrepris une enquête afin de déterminer si l'on peut, sans causer à la pisciculture des dommages appréciables, laisser les canards domestiques vaquer librement dans les cours d'eau. Son intéressant rapport a paru dans le no. 1 de la «*Fischerei Zeitung*». L'auteur a d'abord cherché à obtenir l'opinion de personnes compétentes ou au moins intéressées. Malheureusement, les informations réunies sont absolument contradictoires et varient d'une manière déconcertante suivant la qualité des informateurs, suivant leurs habitudes et leur activité sportive ou professionnelle.

Il ne restait donc plus qu'un seul moyen d'élucider la question: pratiquer des expériences.

On clôtura dans ce but un bout de canal d'élevage de sommerling, à Rohr, dans lequel on plaça une quantité d'amorces (petits chevaines, vandoises, vairons, etc.). Beaucoup de ces poissons étaient dans un piteux état; il y en avait qui pouvaient à peine nager. On déversa encore dans le canal une centaine d'alevins, puis on introduisit quatre canes et un canard domestiques. Ceux-ci n'avaient pas mangé depuis quelques heures. Après les avoir longuement observés, on les laissa seuls pendant une heure, puis ils furent sacrifiés. Savez-vous que pas un seul n'avait touché aux amorces, malgré l'état précaire de beaucoup d'entre eux? Par contre, on découvrit dans trois estomacs quelques restes d'alevins; le mâle entre autres en avait avalé quatre.

Ce résultat étonna beaucoup de monde. Il fut décidé de ne pas le considérer comme absolument concluant, parce que les canards n'étaient pas habitués à leur nouveau domicile; ils paraissaient effrayés et il est possible que cet «état d'âme» ait eu une influence sur leur appétit et les ait empêchés de développer leur voracité habituelle. On procéda à une seconde expérience. Quatre nouveaux sujets furent enfermés dans un enclos similaire de huit mètres de longueur. Après plusieurs jours, lorsqu'on put supposer qu'ils étaient parfaitement acclimatés, on plaça dans le canal une centaine de petits poissons blancs et environ 1200 oeufs de truite. Ces derniers furent versés dans une excavation peu profonde, pratiquée dans le gravier du canal, excavation qui devait reconstituer une frayère naturelle.

Savez-vous ce qu'il arriva? Nos quatre barboteurs, qui avaient évidemment observé les préparatifs avec un intérêt bien naturel, se précipitèrent sur la frayère et se gorgèrent de caviar. L'autopsie démontra que la moitié des oeufs, soit environ 600, avaient été avalés en 15 minutes. A cette occasion, ce fut le

beau sexe qui se signala particulièrement par sa glotonnerie. Une cane avait 325 oeufs dans l'estomac.

Quant aux amorces, elles furent méprisées comme la première fois.

Fort de cette expérience, Dr. STEINMANN est arrivé à conclure que la défense d'entretenir des canards domestiques dans les ruisseaux poissonneux était justifiée pendant l'époque de la fraie de la truite. En effet, une seule cane avait dévoré en 15 minutes une quantité d'oeufs représentant la moitié de sa propre valeur.

Les intéressantes expériences du Dr. STEINMANN nous inspirent les réflexions suivantes :

Le nouveau nom scientifique du canard sauvage, auquel nous pouvons en cette occasion et pour le but que nous nous proposons, assimiler le canard domestique, s'appelle *Anas platyrhyncha*. Il appartient à l'ordre des *Lamellirostres*. Cette dénomination indique que cet oiseau a le bec plat, et que cet organe est muni à l'intérieur de nombreuses lamelles transversales. Ces dernières sont elles-mêmes recouvertes d'une muqueuse abondamment pourvue de nerfs sensitifs. Chez les harles (*Serratirostris* = becs à scie), au contraire, le bec subcylindrique et ascendant en arrière possède un ongle terminal très crochu. Les lamelles de la mandibule supérieure sont pourvues d'une double rangée de petites dents très acérées et dirigées légèrement en arrière, entre lesquelles viennent se placer les rangées simples de dents de la mandibule inférieure.

Comme la dentition chez les mammifères, la conformation du bec chez les oiseaux indique les fonctions auxquelles il est destiné. Le bec du canard est surtout un organe de palpation, celui du harle un organe de fixation. Le premier sert à cueillir des paquets de vase molle, afin, au moyen du tact, d'en extraire les particules nutritives, soit animales, soit végétales qu'elle contient. Le second est destiné à saisir et à fixer une proie relative-ment grosse: le poisson qui se défend.

Le canard est donc né pour harboter. Il exercerait volontiers cette agréable occupation pendant toute la journée s'il n'était obligé de pourvoir à sa sécurité. Les incessantes persécutions dont il est l'objet, qui ont causé une énorme diminution de l'espèce, le forcent toujours plus de devenir un oiseau nocturne. Afin d'éviter les surprises, il passe la journée au milieu des grandes nappes d'eau ou sur les vastes bancs de galets de diverses rivières, quoique ces lieux ne puissent lui fournir la moindre nourriture. Il les quitte lorsqu'il est protégé par la nuit et s'en va de préférence dans les chaumes, sous les hêtres et sous les chênes, pour y cueillir des graines, des faines, des glands et aussi des vers de terre, des petits escargots et autres invertébrés. Mais, avant l'aube, il recherche toujours l'eau du prochain ruisseau pour boire, se baigner et faire sa toilette. C'est seulement lorsqu'il fait froid, et que la terre est couverte de neige, qu'il est forcé de chercher sa nourriture exclusivement dans les petits

cours d'eau. Les parties les plus bourbeuses sont celles qu'ils visitent de préférence, parce que ce sont celles qui sont les plus riches en nourriture et qui conviennent le mieux à son genre de vie et à ses habitudes. C'est là qu'ils trouvent en abondance des quantités de vers et aussi des larves de diptères, d'éphémères, d'hydrophiles, de scarabés d'eau, d'aeschna, de libellules qu'ils assaisonnent volontiers d'une salade de potamogeton, de lemna ou de cresson. (à suivre.)

Enten und Blässhühner als Fischfeinde.

Im Juli 1923 setzte ich in das Teichlein im Garten etwa 70 Rotangen, 15 Schleien und 30 Ellritzen ein. Der Garten ist nur für Wassergeflügel (Tauch- und Schwimmenten, Blässhühner, usw.) hergerichtet, und stets mit 15—20 und mehr Schwimmvögeln besetzt. Stock-, Spiess-, Pfeifi- und Krickenten, Kolben- und Sammenten, Blässhühner usw. tummeln sich in dem Gehege. Da das Teichlein ziemlich dicht mit Wasserpflanzen bestanden ist, sah ich wenig mehr von den eingesetzten Fischen. Den Winter über, als die Kolbenenten durch ständiges Untertauchen das Wasser stets trübten, war überhaupt nichts mehr von ihnen zu sehen, und ich nahm an, sie seien mit Stumpf und Stiel gefressen worden.

Kürzlich wurde der Wasserzufluss verunreinigt, und zu meiner Verwunderung kamen die vor mehr als 1½ Jahren eingesetzten Fische an die Wasseroberfläche, um Luft zu schöpfen. Einige von ihnen gingen am schlechten Wasser zu Grunde, ehe ich den Schaden bemerkte, weitaus die meisten aber konnte ich durch Herausfangen und anderwärtiges Unterbringen am Leben erhalten, bis das Wasser für sie wieder gut genug war. Wenn all das Wassergeflügel so sehr auf Fische erpicht wäre, wie oft behauptet wird, so würde es die leicht erreichbaren, und mundgerechten Bissen wohl nicht so lange unangetastet haben schwimmen lassen. A. Schifferli.



Nachrichten.

Frühjahrsversammlung in Schaffhausen. Dieselbe nahm am 6. u. 7. Juni einen gelungenen Verlauf. Ein besonderer Bericht folgt noch. Unsere Mitglieder in Schaffhausen haben sich um die Organisation und die Durchführung erfolgreich bemüht und es sei ihnen auch hier ihren Mühebestens verdankt.

Bundesgesetz über Jagd und Vogelschutz. Am 9. Juni 1925 hat der Nationalrat das revidierte Gesetz mit 108 gegen 0 Stimmen angenommen. Am 10. hat der Ständerat dasselbe gutgeheissen. Damit ist eine grosse Arbeit, dank dem allseitigen guten Willen, zum vorläufigen Abschluss gelangt.

Die Interessenten des Vogelschutzes haben stets gut zusammengehalten. Für dieses Verhalten sind wir ihnen dankbar. Auch war der Erfolg dementsprechend. (Wir werden später auf den Gegenstand zurückkommen).

Die Vollzugsverordnung zum Bundesgesetz kann bei einigen Unklarheiten noch Abhilfe schaffen.

P. Dr. Damian Buck in Einsiedeln, unser eifriges Mitglied und tätige Förderer des Naturschutzes im Kanton Schwyz ist leider wieder schwer leidend. Wir wünschen ihm baldige Genesung!

Ein erster deutscher Naturschutztag in München findet vom 26. — 30. Juli 1925 statt. Der Schweizer Bund für Naturschutz ist in freundlichster Weise zur Teilnahme offiziell eingeladen worden und wird sich an demselben durch seinen Präsidenten, Hr. Dr. NADIG, vertreten lassen.

IX. Schweizer Ausstellung für Landwirtschaft, Forstwirtschaft und Gartenbau in Bern, 1925. Die Gruppe XIX „Vogelschutz“ verspricht gut besichtigt zu werden. Was der Anteil der S. G. V. V. anbetrifft, so ist die Mitarbeit an derselben immer noch erwünscht.